



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports par chemin de fer****Groupe d'experts de l'identification permanente
du matériel roulant ferroviaire****Première session**

Genève, 2-4 septembre 2020

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Programme de travail du Groupe**Projet de programme de travail****Note du secrétariat*****I. Introduction**

1. On trouvera ci-après le projet de programme de travail du Groupe d'experts de l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire. Le Groupe est invité à examiner ce programme à sa présente session. Il pourra y apporter les modifications qu'il jugera nécessaires.

II. Objectif

2. Le Groupe d'experts de l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire a pour objectif de :

a) Recenser les méthodes, les outils et les bonnes pratiques visant à déterminer les mécanismes optimaux de marquage du matériel roulant ferroviaire au moyen d'identifiants uniques, de sorte que ce marquage soit compatible avec les dispositions du Protocole de Luxembourg ;

b) Élaborer des normes ouvertes pour l'application du Système d'individualisation des véhicules ferroviaires (URVIS) par les parties prenantes ;

c) Établir des recommandations et des projets de protocoles pour un ensemble de systèmes de marquage de matériel roulant au moyen d'identifiants uniques, en tenant compte de la grande diversité du matériel à marquer, du besoin de souplesse en vue de l'adaptation aux progrès techniques à venir et de l'équilibre à trouver entre le coût et l'efficacité ;

* Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



d) Étudier et recommander des protocoles d'accès privé et d'accès public à l'identifiant unique, en particulier lorsque l'accès est possible à distance.

III. Principales activités

3. Le Groupe se réunira deux fois par an en présentiel. À sa première réunion, il examinera tout d'abord les questions officielles (élection du Président, approbation du mandat, etc.), puis se mettra à ses principales tâches, à savoir :

- Examiner les meilleures pratiques en matière de marquage du matériel roulant et les prescriptions nationales dans ce domaine ;
- Examiner les questions techniques ;
- Déterminer les solutions envisageables ;
- Mettre à l'essai les solutions envisageables ;
- Sélectionner une ou plusieurs solutions ;
- Élaborer des recommandations et des normes.

IV. Calendrier des tâches

4. On trouvera dans le tableau ci-dessous le calendrier des tâches du Groupe.

<i>Sessions</i>	<i>Résultats</i>	
	<i>Uniques</i>	<i>Continus</i>
Première session (septembre 2020)	Élection du Président, adoption du mandat, adoption du programme de travail et échange de vues sur les grandes lignes du rapport	Exemples de bonnes pratiques donnés par les États membres
Deuxième session (décembre 2020)		Exemples de bonnes pratiques donnés par les États membres Élaboration de normes et de recommandations
Troisième session (mai 2021)		Exemples de bonnes pratiques donnés par les États membres Élaboration de normes et de recommandations
Quatrième session (septembre 2021)	Mise au point finale de l'avant-projet de normes et de recommandations	
Cinquième session (printemps 2022)		Examen et mise à l'essai des normes et des recommandations

<i>Sessions</i>		<i>Résultats</i>
	<i>Uniques</i>	<i>Continus</i>
Sixième session (automne 2022)		Examen et mise au point finale des normes et des recommandations
Session du SC.2 (automne 2022)	Adoption des normes et des recommandations dans leur version finale	
